

[Accueil](#) / [France - Monde](#) / [Environnement](#)

## Montcuq-en-Quercy-Blanc. Photosol s'est exprimé sur la centrale photovoltaïque



De gauche à droite Hubert Calmels, le maire Alain Lalabarde et les représentants de Photosol. DDM Liliane Haussy



### Environnement, Montcuq-en-Quercy-Blanc

Publié le 13/04/2022 à 05:12

Le moment était attendu, alors que l'enquête publique sur le projet de centrale photovoltaïque à Montcuq se poursuit jusqu'au 22 avril. Après les réunions organisées en mars et avril par les opposants au projet, le commissaire-enquêteur Hubert Calmels, désigné par le tribunal administratif de Toulouse, a souhaité entendre en réunion publique, vendredi 8 avril, la société Photosol, porteuse du projet, afin que chacun puisse se faire sa propre idée et contribuer à l'enquête. "Je suis là pour me forger une opinion en toute indépendance, a précisé Hubert Calmels, et donner un avis personnel et motivé."

Les services de l'État, la chambre d'agriculture et de nombreux élus étaient présents. Habitants, agriculteurs et associations ont assisté à la présentation d'Alexis de Deken, responsable de ce projet de 35 M€. En cinq ans de réflexion et d'études, le dossier a

évolué. Après trois variantes, une proposition finale a été retenue sur trois îlots totalisant 65,3 ha de parcelles "évaluées comme peu productives" selon Photosol. La production énergétique est de 45MWc (mégawatt crête) – 59 GWh par an, soit 4,6 fois les besoins du parc immobilier de la commune de Montcuq et 107 % des besoins de la communauté de communes. Tous les aspects ont été abordés : financements, bénéfices et impacts pour le territoire, insertion paysagère et enjeux environnementaux, aménagement du site, baux, démantèlement et recyclage...

Les retombées fiscales annuelles (taxe foncière, contribution économique territoriale CET, lfer) ne sont pas négligeables : 3 500 € pour la région, 8 500 € pour l'intercommunalité, 64 200 € pour le département, 66 900 € pour la commune de Montcuq, plus la taxe d'aménagement de 4 % à la mise en service de la centrale. La spécificité de ce projet agrivoltaïque est l'installation sur le site d'Aurélien Vaissière, un jeune éleveur d'ovins, dont la source de revenus est estimée par Photosol à 7 307 € bruts par an, plus le versement de 32 750 € annuels "pour compenser la perte des aides de la PAC". 245 000 € iront à des projets agricoles collectifs locaux : Cumas, Croustilot, Agrisolidarité Lot.

La salle a pu questionner les représentants de Photosol. La société vient de rejoindre le groupe Rubis, distributeur de produits pétroliers, gaziers et de bitume. Les avis irréconciliables des uns et des autres ont été illustrés par l'intervention de Tim Abady, président d'Environnement Juste, hostile au projet, et Boris Burzio, ardent défenseur de la future centrale. Les observations et les questions de l'assistance, trop nombreuses pour être rapportées ici, ont éclairé le débat, même si chacun est resté campé sur ses positions.



**Correspondant**

[Voir les commentaires](#)